

# Vide-Greniers

Organisé par le

**Comité de Jumelage de Noirmoutier**

**Dimanche 23 Juillet 2023**

Place de la Prée au Duc  
85330 Noirmoutier en l'Île

## ***BULLETIN D'INSCRIPTION***

A adresser au plus vite **OBLIGATOIREMENT** par **courrier postal** à  
Ghislaine Corbrejaud 18, rue du Pas de Saint Nicolas 85680 LA GUERINIÈRE

Mme  Mlle  M  Nom : .....

Prénom : .....

Cocher la case correspondante :

Carte Identité  Passeport  Permis Conduire  N° ..... délivré le .....

Par .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

Email : .....

**« Certifié sur l'honneur ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile 2023 ».**

=> S'inscrit au vide-greniers du **23 Juillet 2023** et réserve ..... mètres,

=> Ci-joint un chèque de ..... € à l'ordre du **COMITÉ de JUMELAGE de NOIRMOUTIER** ainsi qu'une copie de ma pièce d'identité (OBLIGATOIRE) (12 € les 3 mètres).

=> Accepte de se conformer au règlement de cette manifestation.

A ..... le .....

Signature précédée de la mention manuscrite « **lu et approuvé** »

## **Conditions de participation – Règlement** **(à découper et à conserver)**

- 1- Ce vide-greniers, est organisé par le **COMITÉ DE JUMELAGE de NOIRMOUTIER** est **réservé exclusivement aux particuliers**. La vente par des enfants est autorisée sous responsabilité parentale.
- 2- Ce vide-greniers aura lieu de 9 à 18 heures, le **dimanche 23 Juillet 2023, (en extérieur seulement), Place de la Prée au Duc à Noirmoutier**. Le **déballage débutera à 7h15**. L'accueil des participants se fera à partir de 7h00 et l'installation devra impérativement être terminée à 8h30. Les **véhicules devront être retirés** et stationnés sur le parking le plus proche : le parking de la Prée au Duc est désormais payant, mais il en existe un de l'autre côté du rond-point des Médaillés Militaires qui est gratuit, ou celui à l'entrée de la ville au rond-point de Crestview, le parking de l'Etier du Moulin.
- 3- Le **COMITÉ DE JUMELAGE DE NOIRMOUTIER** assure la publicité de ce vide-greniers par voie d'affiches, de presse, distributions de flyers, réseaux sociaux (Facebook, Instagram), Site internet du Comité
- 4- Les emplacements sont loués sans table ni chaise, et sont attribués en fonction de l'arrivée chronologique des bulletins d'inscriptions. **Pas de véhicule sur les stands, seules les petites remorques sont autorisées dans la limite de la surface accordée.**
- 5- **Conditions : 12 € les 3 mètres**. Chaque emplacement supplémentaire sera loué par tranche de 3 mètres. Lors de l'inscription, les Exposants doivent faire retour du **présent bulletin d'inscription** dûment complété et signé, régler la totalité de la somme exclusivement **PAR CHEQUE**, et y joindre obligatoirement une **photocopie de leur pièce d'identité** ; l'inscription ne sera prise en compte qu'à réception de l'ensemble de ces documents, et ce, dans la limite des places disponibles. A défaut, les places seront attribuées à d'éventuels autres demandeurs.  
Une **inscription au plus vite est vivement recommandée**, bien qu'elle soit acceptée au plus tard 5 jours avant la date de la manifestation, et ce, dans la limite des places restant disponibles (tenir compte du temps d'acheminement du courrier postal).  
*L'exposant s'assurera que son inscription a bien été prise en compte.*  
**En aucun cas, la participation ne sera remboursée, même en cas d'intempéries.**
- 6- Les organisateurs se réservent **le droit de sélectionner les participants**. Ceux-ci sont responsables de la provenance et de la vente des objets qu'ils proposent au public.
- 7- Chaque participant s'engage à ne vendre que des objets usagés (personnels et mobiliers), ce qui exclut la revente d'objets confiés par un commerçant ; il devra laisser son **emplacement propre après la manifestation**.
- 8- Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisation. Ils doivent donc, de ce fait, **être couverts par leur propre assurance.**
- 9- En cas d'impossibilité à être présent le jour même, et afin de satisfaire les participants qui sont sur la liste d'attente, prière de bien vouloir prévenir.